

DEC142388DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Sophie BOSSER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS2409 intitulée Centre de documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC141766INSHS du 16 juillet 2014 portant modification de l'intitulé de l'UMS2409 intitulé « Centre de documentation de L'Institut des Civilisations du Collège de France », portant cessation de fonction de Monsieur Pierre-Etienne WILL, directeur, et nomination de Monsieur Dominique CHARPIN aux fonctions de directeur de l'unité ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Sophie BOSSER, Technicien de classe normale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 octobre 2014

Le Directeur d'unité  
Dominique CHARPIN

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014